Lille à 6 h. 21, à Roubaix à 7 h. 14 et à Tourcoing à 7 h. 10.

Coût approximatif de l'excursion : 15 fr.

Les membres de la Société de Géographie qui désireraient prendre part à cette excursion sont invités à se faire inscrire : à Roubaix, chez M. O. Lebur[illegible]ue, rue de la Gare et à Tourcoing, chez M. J. Petit-Leduc, 42, rue des Poutrains.

LE FESTIVAL D'HALLUIN

Malgré l'incertitude du temps, le festival d'harmonies, de fanfares et d'orphéons qui a eu lieu hier à Halluin, a obtenu un grand et légitime succès.

Dans la matinée, pendant que les dévoués organisateurs terminent les derniers préparatifs, la population commence déjà à s'animer d'une façon inaccoutumée et les trains amènent à Halluin de nombreux étrangers.

Dans les rues où doivent passer les différentes sociétés, des mâts surmontés d'oriflammes tricolores ont été plantés et les couleurs nationales et belges, flottent à la plupart des habitations.

Plusieurs arcs de triomphe, décorés avec beaucoup de goût, se dressent sur tout le parcours.

Cinquante-cinq sociétés de musique et onze compagnies de sapeurs-pompiers devaient participer à cette fête aussi, dès midi, les environs de la gare étaient-ils très animés.

A une heure, les sapeurs-pompiers de Quesnoy-sur-Deûle arrivent les premiers ; ensuite, à chaque instant, des nouvelles sociétés se succèdent et les délégués qui les accompagnent les mènent à la mairie où la commission reçoit les invités.

Dans la salle de la mairie, très bien décorée, nous remarquons MM. Lemaître-Bondeville, Edouard Lemaire et Phalempin, ainsi que les membres de la commission du festival, qui souhaitent la bienvenue aux sociétés au fur et à mesure qu'elles arrivent.

Après avoir pris les vins d'honneur, chaque société se dirige vers l'endroit désigné pour la revue.

A deux heures et demie, la réception est terminée. Les membres de l'administration municipale et ceux de la commission organisatrice, se rendent rue de la gare, point de concentration des sociétés.

Le cortège se met en marche et suit l'itinéraire suivant : rues de Lille, Pravez, Saint-Hilaire, de la Montagne, des écoles, de la procession et de Lille.

Dans le défilé, qui a été superbe, nous avons particulièrement remarqué la tenue de la Fanfare Delattre, de Roubaix, à qui un magnifique bouquet a été offert à son président, M. Moucuart ; de l'Harmonie municipale de Comines, de la Fanfare de Wevelghem, de l'Harmonie de Zonnebecke, de la Fanfare des Intimes de Tourcoing et l'air martial des pompiers de Tourcoing et ceux de Comines (France).

Le cortège a suivi l'itinéraire que nous avons indiqué plus haut, au milieu des acclamations enthousiastes de la foule, devenue de plus en plus compacte.

Immédiatement après le défilé, tandis que les pompiers se dirigent vers les cibles installées, les musiques et fanfares se rendent aux kiosques, à l'est de la place Verte, de la place de l'Eglise et de la rue de Lille.

Sur l'un des kiosques de la place Verte, c'est la musique municipale d'Halluin qui ouvre le concert au milieu d'un auditoire énorme.

Sur celui de la place de l'Eglise, c'est la musique de Bondues et au kiosque de la rue de Lille, la société « les Trompettes de Roubaix » qui obtiennent aussi un grand succès.

Il ne nous serait pas possible de citer ici les sociétés qui ont eu le plus d'ovations de la foule, disons cependant que sur le kiosque de la place Verte, la Fanfare Delattre, sous la direction de son chef éminent M. Kn[illegible], exécute d'une façon superbe : La marche hongroise de la Damnation de Faust, de Berlioz et la sélection sur Rigoletto, de Verdi.

Sur le même kiosque, la fanfare des Intimes, a été vigoureusement applaudie pour l'exécution excellente en tous points qu'elle nous a fournie.

Toutes les autres sociétés ont été elles aussi, très applaudies par le nombreux public qui n'a cessé de stationner autour des estrades, décorées avec un goût parfait.

Le soir, les illuminations des kiosques et de bon nombre d'habitations particulières ont été très réussies.

A l'heure où nous écrivons ces lignes la foule continue à circuler dans les rues principales de la ville. Jamais peut-être on n'avait vu autant de monde à Halluin et les cabaretiers ne se plaindront pas car les estaminets étaient littéralement assiégés.

Le service d'ordre a été très bien fait par la police sous les ordres de M. Deq[illegible], commissaire, à qui nous adressons tous nos éloges.

Le tirage des primes qui a eu lieu assez tard dans la soirée, nous force à en remettre la nomenclature à demain.

Mouveaux. — Les habitants de Mouveaux auront appris avec satisfaction que l'influence des représentants du canton s'est une fois de plus manifestée pour eux de la façon la plus heureuse.

Par arrêté du mai, la commune de Mouveaux est dès ce jour pourvue d'un bureau de poste.

Cette mesure était vivement attendue par toute la population.

A plusieurs reprises, l'honorable conseiller d'arrondissement, M. Vincent en avait émis le vœu dans cette assemblée. Le vaillant député et conseiller général, M. [illegible], de son côté, fait de pressantes démarches pour obtenir cette création si utile.

Ham. — Jeudi à 5 heures, a eu lieu une adjudication pour l'agrandissement de la Place.

M. [illegible] Briffaut, entrepreneur à Ham, a été déclaré adjudicataire avec un rabais de cinq centimes pour cent francs.

M. [illegible] était déjà adjudicataire des travaux communaux avec un rabais de 7 fr. 85 pour cent.

TRIBUNE PUBLIQUE

Une verte réponse au citoyen Boussac — Un groupe nombreux d'ouvriers de chez MM. François Masurel, frères, indigné des allégations du citoyen Boussac, dans la réunion qui a eu lieu le samedi 29 avril à l'ancien *Petit Chateau* nous adresse la lettre suivante :

Tourcoing, le 4 mai 1893.

Monsieur le Rédacteur de *l'Avenir de Roubaix Tourcoing*

Dans la réunion qui a eu lieu le samedi 29 avril, dans la salle du *Petit Château*, le citoyen Boussac, surnommé le défenseur des pauvres, adéclaré que chez M. François Masurel les frais de la fête Saint-Louis avaient été payés par les amendes infligées ul[illegible]ieusement.

Nous, ouvriers de l'établissement Masurel, protestons tous et venons déclarer que ce drôle de personnage a menti une fois de plus.

Il devrait savoir, vu qu'il se croit si bien au courant de ce qui se passe chez Masurel, que les amendes infligées reviennent à tous les ouvriers attendu qu'elles sont versées semaine par semaine à la caisse de secours mutuels de l'établissement.

Et maintenant si nous avons un conseil à donner à celui qui, il y a quelques années était le zélé défenseur des pères, ce serait à l'avenir de ne plus s'occuper de la classe ouvrière qu'il ne connait pas puisqu'il n'a jamais travaillé.

En suivant notre conseil il serait sûr de ne plus faire un four complet comme celui de samedi.

Un groupe d'ouvriers de chez MM. François Masurel Frères.

(Suivent les signatures)

La pèche en eau douce

La culture des eaux

Nous sommes tous intéressés à avoir des eaux salubres, mais c'est là une question d'intérêt général. L'habitant des campagnes est, lui, directement intéressé à cette question parce qu'il emploie, pour son usage personnel l'eau des rivières et même des fossés.

Les puits en effet manquent dans le Nord et l'usage est resté, malgré la contamination, de puiser l'eau dans le fossé voisin ou dans le cours d'eau passant à proximité.

Cela était presque sans danger autrefois mais que de maladies n'ont pas d'autre cause que l'absorption d'eaux absolument corrompues ?

Puis les bestiaux s'abreuvent aussi de ces eaux et leur organisme ne résiste pas plus que celui de l'homme aux microbes qui pullulent dans les mares et fossés de nos campagnes.

Nos cultivateurs si soigneux de leurs terres négligent trop l'entretien de leur propriété en eau et c'est non seulement dans le but de leur indiquer une nouvelle source de revenus que je veux leur parler de la culture des eaux mais parce que cette culture assainira forcément la surface humide.

Notre beau pays dont nous sommes fiers à juste titre possède une richesse [illegible] supérieure à toute autre. Ses produits sont estimés et leur valeur appréciée.

La France trouve dans son sol des ressources inépuisables.

A la surface, une culture intelligente fait rendre à la terre tout ce qui est nécessaire à l'homme.

Connaissant la valeur du terrain, auquel il demande de quoi le nourrir, le cultivateur ne laisse rien en friche. Même les terrains de qualité médiocre sont cultivés.

Le sous-sol [illegible] son tour exploité. Des milliers d'ouvriers [illegible] les mines et en font sortir la [illegible] toutes sortes.

En [illegible], la France possède des revenus énormes [illegible] l'exploitation de ses richesses naturelles [illegible] que le Français exploite [illegible] et que, s'il possède un sol [illegible], il sait en tirer le maximum [illegible].

Il est [illegible] une partie considérable de la propriété qui non seulement n'est pas exploitée, mais encore appauvrie à plaisir.

C'est la surface en eau, la surface humide.

A part quelques rares exceptions, l'eau n'est pas exploitée en France.

Mais en revanche on fait tout pour anéantir cette richesse, pour faire disparaître le poisson, privant ainsi les Français d'un aliment sain et agréable.

Comment se fait-il que le cultivateur, pourtant si soigneux et qui ne voudrait pas laisser improductif un seul mètre carré de sa terre, ait pu jusqu'à présent ne pas songer à tirer parti de l'eau qui couvre une partie de ses propriétés ?

Est-ce donc que la France est trop riche ou bien parce que l'eau ne rapporterait pas assez ?

La question mérite d'être examinée et je vais essayer de démontrer ce rapport.

Questionnez en outre les quelques intelligents qui font de la pisciculture de rapport et ils vous diront ce que rendent leurs étangs avec beaucoup moins de peine que n'en donne la culture de la terre.

Il y a en France plus de 158 000 kilomètres de cours d'eau, occupant une superficie de 75.000 hectares. Les canaux et cours d'eau navigables ne figurent là que pour 16.000 kilomètres.

(A suivre).

***

Le braconnage continue à faire des siennes et les plaintes m'arrivent de tous les points du département prouvant une fois de plus que la fermeture n'est que pour les pêcheurs à la ligne et que les agents ne tiennent aucun compte des instructions, pourtant si précises, que leur donnent leurs chefs.

Les braconniers ne se cachent pas toujours, ils opèrent aussi bien en plein jour et sous l'œil bienveillant des ponts et chaussées.

Reste à savoir si MM. les ingénieurs vont trouver de leur goût la protection accordée par leurs sous-ordres, j'en doute, et si, comme il est probable, il y a des punitions infligées, les ayant droit ne pourront se plaindre, c'est eux qui l'auront voulu.

***

Un procès a cependant encore été fait cette semaine à Marchiennes contre les nommés Verdière Noël et Denis Poché, c'est bien, mais pourquoi ne pas prendre tous les braconniers ceux surtout qui opèrent en grand et en plein jour.

***

La réunion générale du syndicat est fixée au dernier dimanche de Mai, tous les pêcheurs sont invités à y venir. MM. les Présidents des Sociétés sont priés de régulariser au plus vite la situation de leur société afin de faciliter le travail de notre trésorier.

***

La fédération des pêcheurs du département du Nord est aujourd'hui un fait accompli et le syndicat peut se dire le représentant de tout le département. Par ses soins et grâce à l'aide du *Progrès* cette œuvre a été menée à bien en moins de deux années. Il ne reste plus qu'à organiser encore quelque société mais les principaux centres sont prêts pour marcher et c'est maintenant que nous allons récolter ce que nous avons semé.

Au nom du syndicat, au nom des pêcheurs du département du Nord, je remercie tous ceux qui nous ont aidé et à notre tour nous saurons nous montrer reconnaissants.

C. DELALYS.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Dunkerque

Affaires de mœurs — La femme [illegible], cabaretière, rue des Vieux Quartier, prévenue d'excitation de mineures à la débauche, est condamnée à la peine de six mois de prison et 50 francs d'amende. Elle bénéficie de la loi Bérenger pour la prison.

**

Deux autres prévenus, les époux A., cabaretiers, rue de la Marine, sont condamnés chacun à 6 mois de prison et 200 francs d'amende pour le même fait.

La femme seule bénéficie de la loi Bérenger.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons bronchites chroniques, maladies de poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées. 1364

Gazette des Théâtres

La « Reine en Juana »

C'est samedi soir qu'a eu lieu à la Comédie-Française devant une salle comble, la première de la *Reine Juana*, drame en cinq actes en vers de M. Alexandre Parodi.

La pièce est empruntée à une étude publiée autrefois dans la *Revue des Deux Mondes* et intitulée « Une Enigme de l'Histoire ».

C'est aussi le long martyre imposé à la reine de Castille, par Ferdinand, son père, Philippe de Bourgogne son mari, et Charles Quint, son fils, que M. Parodi a puisé son drame.

Il a respecté les données de l'Histoire, mais il a développé les caractères des personnages avec une entière indépendance, et il a groupé autour des protagonistes du drame, des personnages de pure imagination.

L'œuvre, quoique sombre, est intéressante et a été bien accueillie.

L'action se déroule dans la vieille Castille. Le premier tableau, qui se passe au couvent, comporte une mise en scène importante.

On y voit la restitution complète d'un tableau fameux du Musée de Madrid : *Jeanne la Folle suivant le cercueil de son mari.*

Les autres actes sont tous intimes. Le deuxième décor représente l'intérieur d'un palais, les troisième et quatrième, l'intérieur de la vieille tour où gémit la Reine, et le dernier une chambre où elle agonise et meurt.

L'interprétation est remarquable. Mlle Dudlay a une splendide création du rôle de la reine où elle se présente sous le double aspect d'une jeune femme et d'une malheureuse créature accablée par l'âge.

Charles Quint est personnifié par M. Worms, très applaudi, ainsi que MM. Leloir, Paul Mounet, Albert Lambert et Mlle Brandès.

La salle était très belle il est probable que le succès de la *Reine Juana* décidera la Comédie-Française à monter une autre pièce du même auteur, *la Jeunesse de François 1er*, que M. Perrin avait refusée en raison des exigences de la mise en scène.

SPECTACLES & CONCERTS

La musique municipale de Tourcoing à Lille. — Répondant à l'invitation que lui avait envoyée le Comité des fêtes d'Esquermes, la musique municipale de Tourcoing est venue hier à Lille, donner un concert au Palais Rameau.

A leur arrivée à Lille, à 5 heures 30, les Tourquennois ont été reçus sur le quai de la gare par le Comité des fêtes d'Esquermes. Après leur avoir souhaité la bienvenue, le président du Comité, M. [illegible] a offert un magnifique bouquet au chef de la musique de Tourcoing.

Sur la place de la gare, la musique des sapeurs-pompiers et la chorale l'*Aurore*, d'Esquermes, attendaient les Tourquennois pour les conduire en *cortège*, au son de joyeux pas redoublés, au gymnase de la place de Sébastopol, où les vins d'honneur étaient préparés. Le cortège a parcouru, au milieu d'une grande foule, qui admirait l'allure martiale de la phalange tourquennoise, les rues Faidherbe, des Manneliers, la Grand'Place, rue Nationale, boulevard de la Liberté, place de la République, rue Léon Gambetta, rue Solférino et place Sébastopol.

Au gymnase, les présidents de la Musique municipale de Tourcoing et du Comité se sont congratulés mutuellement, aux applaudissements de l'assistance qui scellait par ses bravos leurs paroles toutes d'amitié.

Que dire du concert qui a suivi de très cette réception, si ce n'est qu'il a été en tous points splendide et qu'il avait attiré dans la nef du Palais-Rameau une foule de *dilettanti*, heureux de saluer de véritables artistes.

Nous ne pouvons malheureusement pas citer chaque numéro du programme ; disons seulement qu'à la satisfaction de tous, la phalange tourquennoise s'est prodiguée et que le public lui a fait des ovations chaleureuses. On a surtout goûté la *Danse macabre* de Saint-Saëns, l'*Idyle bretonne* de Pillevestre et l'ouverture symphonique *les Girondins*, de M. Litolff, qui ont été rendues avec une perfection de nuances remarquable. Entre les deux parties, M. Deschamps a offert, aux applaudissements de toute la salle, une magnifique palme en or au chef de la musique municipale de Tourcoing.

Mais, en plus de cette phalange artistique, le Comité des fêtes d'Esquermes, s'était assuré le concours de Mlle Delrue, cantatrice, et de M. Carpentier, baryton. Nous n'avons plus à faire l'éloge de ces deux artistes que le public revoit chaque fois avec un nouveau plaisir ; ils ont été hier, comme toujours, à la hauteur de leur réputation bien méritée.

Mlle Delrue, après s'être fait applaudir dans le duo du *Trouvère* avec M. Carpentier, a détaillé d'une façon ravissante la *Reine de Saba* de Gounod.

Quant à M. Carpentier, il a été très goûté tour à tour dans sa mélodie *les premiers rayons* de Pessard, que dans ses duos du *Trouvère* et d'*Hamlet*, avec Mlle Delrue.

Le public le lui a bien prouvé par ses bravos répétés.

En terminant, félicitons Mlle Hartog pour la façon artistique et délicate avec laquelle elle a tenu le piano d'accompagnement et souhaitons de voir se renouveler souvent, dans notre ville, des soirées aussi heureusement choisies.

Programme des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Lille. — Lundi 8 mai. — Bur. à 7 h. 3/4 ; rideau à 8 h. 1/4. — Dernière représentation avec le concours de Coquelin aîné, et de Jean Coquelin, de la Comédie-Française. — *Tartufe*, comédie en cinq actes, en vers, de Molière.

On commencera par les Précieuses ridicules, comédie en un acte, de Molière.

PETITE CORRESPONDANCE

V. I. à Loos. — Vous serez pris pour 3 ans, à moins que l'absence de votre père n'ait été légalement déclarée. Mais vous pourrez réclamer au titre de soutien de famille. — *Six à Lille.* — Oui, avec l'autorisation du ministre, et c'est très difficile. Voyez au bureau de recrutement, place aux Bleuets. — *Fovo Marcq.* — 1° Non, si elle n'est pas interdite ; 2° le délai de publication part du dimanche. — *St-V. Douze-Tours* — 1° La question est complexe. Vous pourriez demander à la mairie, communication d'un compte ; 2° oui. — *Lecteur assidu à Marquette.* — Procurez-vous le Journal officiel des 10 et 17 décembre. Vous n'obtiendrez pas de remboursement. Voyez si vous devez réclamer à la personne ce que vous avez payé.

LE FARFADET.

Etat-civil de Roubaix

Du 7 mai

Naissances. — Eléonore Dumez, rue Watt. — Louis Decottignies, rue Charlemagne, 45. — Odile Naessens, rue des Arts, 182. — Pierre Berteyn, rue Casimir Perier, 12. — Louis Delerue, rue de Manfait. — Mathilde Verschoore, rue de Tournai, 18. — Léa Flament, rue du Tilleul.

Décès. — Henri Grisagelle, 45 ans, rue Pierre-de-Roubaix, c. Malagié, 1. — Louise Lochegnies, 1 mois, rue de l'Ommelet. — Emilia Lecvrouvu, 3 ans, rue de Cartigny. — Jeanne Weyts, 29 ans, rue Daubenton. — Victor Mahieu, 1 an, rue Pierre-de-Roubaix.

Publication de mariages. — Entre : Jules Malfait, peintre, rue de la Limite, et Elida Grau, soigneuse, rue d'Estaing, c. Boulanger, 9. — J.-B. Demay, magasinier, et Marie Allard, ménagère. — Edmond Renard, cafetier, et Julie Scuneoille, s. p. — *Jules Grégoire, mouleur, et Aline Surquin, brodeuse.* — Jules Motte, c. m. de filature, et Adolphine Verbeke, s. prof. — Léopold Van Iseveld, peintre, et Henriette Caucheteux, *tisserande.* — Gustave Bodoux, tisserand, et Hélène Nys, id. — Arthur Verstraete, serrurier, et Augustine Leroy, tisserande. — Alphonse Defour, journalier, et Marie Vandenbussche, journalière. — Henri Six, garçon brasseur, et Aurore Delfosse, piqurière. — Henri Ansiau, ourdisseur, et Adèle Breumn, bobineuse. — Jean Vanhuyse, journalier, et Célina Leclercq, journalière, journalière. — J.-B. Coussart, fileur, et Augustine Vantieghem, journalière. — Benoni Vereruysse, boulanger, et Victorine Penteman, journalière. — Charles Buysschaert, apprêteur, et Julia Lebailly, journalière. — Eugène Lambert, employé, et Valérie Hinjon, femme de chambre. — Clotaire Flipot, s. prof., et Angèle Flipo, s. pr. — Louis Laly, cultivateur, et Berthe Paimblan, employée. — Charles Becart, tisserand, et Angèle Lepoutre, journalière. — Richard Lauredent, tulliste, et Joséphine Parsy, piqurière. — Alphonse *Samain, dresseur, et Alida Simon, soigneuse.* — Edouard Vlieghe, rattacheur, et Sophie Meerschant, éplucheuse. — Arthur Lefebvre, peintre, et Julie Gruielle, soigneuse. — Lucien Francart, mécanicien, et Jeanne Feret, couturière. — Pierre Nys, laveur, et Maria Nossroi, bobineuse.

Jean Dervaux, tisserand et Joséphine Pinquet, journalière. — Alfred Alberghe, bourrelier et Flore Briffaut, cabaretière. — Jérémie Chireutre, employé et Augustine Prevots, s. p. — Jules Lerouge, entrepreneur et Marie Agache, s. prof.

Henri Desreumaux, charretier, rue de Lannoy, 20, et Juliette Dengremont, ménagère, impasse Nabuchodonosor. — Arthur Panchet, mécanicien, rue St-Amand, 46 et Augustine Gruet, ourdisseuse, rue des Fossés, 64. — J.-B. Bettremieux, piqueur, rue de l'Epeule et Adelaïde Masquelier, dévideuse, rue Newton.

Charles [illegible], boucher et Clémence Doridelère sans profession. — Achille Diette, cordonnier, et Marie Maerten, servante. — Jean [illegible], maçon, et Marie Wante, tisserande. — Antoine Petit, apprêteur, et Irène Carre, journalière.

Etat-civil de Tourcoing

du 6 mai

Publications de mariages. — Amand Desbonnet, 29 ans, rattacheur et Elore Stelandre, 23 ans, soigneuse. — Edouard Dalle, 21 ans, rattacheur, et Vansteenbrugge, 23 ans, soigneuse. — Jules Duilluin, 23 ans, trieur, et Flavie Deleu, 31 ans, tailleuse. — J.-B. Boniface, 27 ans, commis des postes, et Eva Bloudeau, 20 ans, téléphoniste. — Louis Lepoutre, 25 ans, rattacheur, et Anne Demerlier, 28 ans, servante. — Jules Lammelin, 27 ans, négociant, et Céline Baudoux, cafetière. — Jean Duilleul, 25 ans, domestique, et Marie Leclercq, 23 ans, soigneuse. — Maurice Scamps, 26 ans, agent de police, et Valérine Verdonck, 23 ans, soigneuse. — Fortuné Bataille, 23 ans, tisserand, et Palmyre Hasebrouck, soigneuse. — Valery Gueris, 24 ans, employé, et Blanche Grawez, 32 ans, piqurière. — Joseph Tremmerbaert, 22 ans, ouvrier, et Hélène Goemen, soigneuse. — Edouard Prouvost, 24 ans, ferblantier, et Clémence Vandeputte, 26 ans, soigneuse. — Jules Her, 24 ans, maçon, et Jeanne Henriette, 19 ans, journalière.

Change et Fonds publics

J. BULTÉ

35, rue Neuve, à ROUBAIX

Achète et vend à forfait au comptant tous titres cotés.

Paie un mois avant leur échéance les coupons dont le cours est officiellement connu.

Renseigne gratuitement sur toutes les valeurs ainsi que sur les tirages français et étrangers.

ORDRES DE BOURSE

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, le 7 mai 1893.

Le marché a été ferme toute la semaine et en dehors de quelques réalisations bien vite absorbées, toutes les séances ont été bien remplies.

Le 3 0/0 s'est avancé de 96.27 à 96.92.

Le 4 1/2 0/0 a varié de 107.02 à 103.97 ; mais il faut tenir compte du coupon qui a été détaché lundi.

La tendance de l'Italien est lourde à 92.70. Les difficultés financières sont plus nombreuses que jamais en Italie et les révélations que l'on attend quand la question des banques va revenir sur le tapis ne peuvent guère favoriser la hausse.

L'Extérieure Espagnole se raffermit à 66.50.

Le Portugais baisse à 22.95.

Il ne semble pas que le gouvernement ait l'intention de sortir du système de spoliation qu'il a adopté vis-à-vis de ses créanciers.

Les sociétés de crédit ont conservé leurs bonnes tendances.

La Banque de France cote 3900.

Le Crédit Foncier est tenu à 962.

Si l'on envisage le dividende du dernier exercice, on trouve que l'action rapporte aux cours actuels 5 0/0 nets.

Le Comptoir national d'Escompte, après détachement d'un coupon de 11.48, reste à 491. L'augmentation des dépôts à long terme vient surtout de la clientèle de province.

Le Crédit Lyonnais dont tous les comptes essentiels sont en augmentation est ferme à 765. La Société générale a un courant régulier de transactions à 470.50.

L'Obligation 3 0/0 des Immeubles de France est demandée à 390 et la 4 0/0 à 475.

L'Obligation du Chemin de fer de l'Equateur se traite à 402.

La Société Niçoise de transports maritimes, compte ouvrir incessamment sa ligne entre Nice et la Corse, c'est-à-dire aussitôt l'arrivée des deux *steamers qu'elle a achetés en Angleterre et qui font route pour la Méditerranée.*

Par la rapidité de sa mise en fonctionnement, elle espère obtenir le nouveau service postal que le gouvernement vient de créer avec une subvention de 150,000 fr.

L'émission des obligations du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est de l'Espagne clôture aujourd'hui.

Le nombre des demandes qui sont parvenues à l'heure actuelle ne laissent planer aucun doute sur le succès de l'affaire.

L'obligation des Chemins Economiques clôture à 420 ex-coupon.

Ch. HEYMAN et Cie,

10, rue du Quatre-Septembre. — Paris.

MAUX D'ESTOMAC [illegible] TOUJOURS GUÉRIS par la POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE du Dr BURGGRAEVE [illegible] 1 fr. 50 LA BOITE [illegible] LILLE.

Au Comptoir de Change

A. PAJOT & CH. LEFEBVRE

LILLE	ROUBAIX
69 bis, rue Nationale	6, rue de la Gare.

PAIE immédiatement à présentation sans classement ni bordereau.

1° *Sans frais* les coupons : Russes, Hongrois, Anglais, Suédois, Chemins de fer français, etc., etc.

2° Tous autres Coupons Français et Etrangers, à toute époque avant l'échéance, moyennant commission variant suivant le délai d'escompte.

3° Tous titres remboursables.

Achète et vend à forfait toutes valeurs négociables Titres contre espèces.

EXÉCUTE à des conditions particulières même titres contre espèces, tous ordres aux Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Berlin, Londres, Amsterdam.

Vente avec option de revente après tirage, à 2 francs d'écart de Valeurs à lots de tout repos telles que Lots Congo, Bons Panama, Bruxelles, Anvers, etc., etc.

Conditions particulières pour les Sociétés financières.

DÉPURATIF INCOMPARABLE

Le Grand Régénérateur du Sang

ROB LECHAUX

Sucs végétaux concentrés de Cresson et de Salsepareille rouge

FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG

Donne la Santé, la Force, la Vie

Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur

Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG

Dépôt Général : MARIO LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX

Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

Toute nue !

C'est ainsi que peintres et sculpteurs représentent la *Vérité*, cette fière déesse dont l'éclatante nudité semble faite de lumière et ne se plait qu'au grand jour ! C'est devant cette noble figure que nous puisons le courage de dire à l'humanité : Prenez garde !... De génération en génération votre sang se vicie et s'affaiblit !... L'anémie envahit l'un, l'épuisement anéantit l'autre, la scrofule corrode celui-ci, le cancer dévore celui-là !

Tout le monde se plaint plus ou moins d'insomnie, d'engourdissement ou de tremblements de membres, d'affaissement du système nerveux.

Ces maux terribles, résultats d'un sang appauvri, ne peuvent être conjurés que par un dépuratif puissant, et le Rob Lechaux (aux jus d'herbes) est seul assez énergique pour les prévenir. Par un usage régulier de ce puissant régénérateur, débarrassez cette sève de vie qui coule dans vos veines, de toutes les impuretés dont elle est infestée et qui tôt ou tard, engendreraient d'effrayantes maladies ! Voilà la vérité dépouillée d'artifices, sans voiles, *toute nue !*

Le Rob Lechaux est vendu dans toutes les bonnes pharmacies. Mais nos lecteurs recevront de M. Lechaux, Pharmacien-Chimiste à Bordeaux, 3 flacons franco contre mandat 12 francs, ou 6 flacons pour 21 francs, accompagnés d'une intéressante étude (69e édition), sur la régénération du sang.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie ; Cosme, Pharmacie Centrale Gebert et Cie. — Deroubaix, rue Puébla ; Salle, parfumeur, 56, rue de Paris. — A Roubaix ; Plessen, parfumeur. — A Tourcoing : MM. Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes ; M. Bersiez, pharmacien. — A Maubeuge : M. Huart, pharmacien. — A Boulogne-sur-Mer : M. Duterte, pharmacien. — A Hondschoote, De Bil, 19, rue de la Cour. — A La Bassée : M. Caillez, pharmacien. — Toutes pharmacies.

AVIS en présence de la Fraude et de l'abus fait du nom de **VICHY** nous croyons devoir recommander à nos lecteurs de toujours exiger les marques des sources de l'Etat ; les principales sont : **CELESTINS, GRANDE-GRILLE, HOPITAL** dont le puisement et l'embouteillage sont surveillés par un représentant de l'Etat. Le nom de la source est sur l'Etiquette, le bouchon et la capsule.

Imp. du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 25

FIL-DE-FER

PREMIÈRE PARTIE

— Jamais ! répliqua durement M. Delannoy, sans penser que cette réponse et le ton dont elle était faite pouvaient paraître étrange à sa fille.

— C'est-à-dire, mon enfant, que nous ne pouvons y aller maintenant, reprit [illegible] doucement et prudemment Mme D[illegible].

» Mais plus tard, nous [illegible] certainement.

— Non jamais, répéta avec exaltation Delannoy, qui s'entêtait.

» D'ailleurs, ceci est notre affaire, [illegible] tes observations sont inutiles.

Sur ces mots [illegible] par le regard de son [illegible] chambre, sans comprendre et tout à coup peinée.

Tout entier à son idée fixe, Delannoy, sans chercher à la retenir, s'adressa de nouveau à sa femme.

— J'ai absolument besoin de voir le jardin, dit-il, je ne serais pas tranquille sans cela, veux-tu venir avec moi ?

Un instant, Mme Delannoy réfléchit, mais peu confiante en la présence d'esprit de son mari, qu'elle voyait changer de jour en jour, elle se décida brusquement à l'accompagner.

Elle comprit qu'il était décidé, et pour ainsi dire forcé, par l'obsession de son esprit faible de se rendre à Nogent ce soir-là.

Dans ce cas, il valait beaucoup mieux qu'elle ne le quittât pas.

— Eh bien, je t'accompagne, dit-elle, mais dépêchons-nous, car je n'aime pas à me trouver la nuit dans ce pays-là.

Aussitôt, et sans autres réflexions, ils allèrent mettre à la hâte des vêtements sombres, et, après avoir brièvement prévenu Claire qu'ils sortaient pour affaire, ils se dirigèrent vers la gare de Ceinture.

Une heure et demie plus tard, ils cheminaient en pleine obscurité sur le bord désert de la Marne, se rendant à la sinistre propriété qu'ils avaient abandonnée.

Soucieux de ne point attirer l'attention ils demeuraient silencieux et marchaient vite.

Bientôt ils arrivèrent près de la maison, et par prudence, longèrent le mur de clôture, pour y pénétrer par la petite porte du jardin.

Mme Delannoy ouvrit sans bruit, poussa doucement la porte, et entra la première.

Son mari, très pâle, déjà troublé, les yeux [illegible] fixés devant lui, la suivit, oubliant [illegible] effarement de fermer la porte.

[illegible] allumèrent une petite lanterne sourde à volets de tôle, dont ils s'étaient munis, et s'avancèrent lentement.

Maintenant, Delannoy marchait le premier [illegible] attiré par le souvenir de sa victime enterrée là.

Plus calme, sa femme le suivait d'un air [illegible] fond, elle ressentait aussi, chaque fois qu'elle venait en ce lieu, une [illegible] indéfinissable qu'elle ne pouvait [illegible] malgré toute sa force de caractère.

Bientôt, le meurtrier s'arrêta près de la corbeille [illegible], un instant, y demeura la tête baissée, les yeux fixés au sol, comme s'il interrogeait la terre.

Et instinctivement, sans avoir conscience de ce qu'il faisait, il retira son chapeau et le jeta loin de lui.

Une sueur mouillait son front, et ses mains ballantes le long de son corps, se crispèrent sur ses vêtements.

Puis il promena ses regards effrayés sur les alentours, avec la crainte toujours présente de trouver quelque chose de dérangé.

Mais, non, tout était dans le même état qu'autrefois, seules les herbes folles avaient envahi les plates-bandes et les corbeilles.

Tout à coup il eut un brusque sursaut, et avança la tête vers la maison comme pour écouter.

Puis il saisit brusquement le bras de sa femme et, d'une voix étouffée qui semblait étranglée dans sa gorge, il dit :

— Ecoute !... On vient de marcher dans la maison.

Elle eut un regard de pitié, et d'un ton où sourdait l'ironie et le mépris que lui inspirait cette faiblesse, elle répliqua :

— Pauvre homme, pauvre tête !

» Est-ce que les morts reviennent à présent !

Mais il ne l'écoutait pas, il venait de lever la tête et inspectait lentement la maison aux jalousies closes.

De nouveau et brusquement, un tressaillement l'agita des pieds à la tête, ses yeux se dilatèrent étrangement, il demeura comme hypnotisé.

— Ah ! ah ! cria-t-il, elle est là, dans sa chambre !... Tiens, tiens... la lumière, la lumière !

Profondément remuée, malgré toute sa force de caractère et sa volonté de rester calme, elle regarda.

Mais la faible lumière qui, en effet, avait un instant brillé dans la chambre qu'occupait autrefois Mme de Serlay, venait de disparaître.

Corentin seul avait pu la voir.

Alors elle le toisa avec une expression d'écrasant dédain, et, d'accent gouailleur, pour exagérer encore sa bravoure factice, elle dit avec vivacité.

— Décidément, mon pauvre homme, tu n'es qu'une femmelette !

» Et encore, une femmelette folle !

» Ah ! pauvre naïf, va, pauvre fou, tu me fais pitié vraiment.

» Je parie qu'en ce moment, tu n'as pas une goutte de sang dans les veines, et dire qu'on appelle ça un homme !

Lui, continuait à regarder les fenêtres, insensible à cette raillerie, que d'ailleurs il n'était pas en état de comprendre.

Elle reprit alors en grossissant sa voix.

— Tiens, tu vas voir si j'ai peur, moi, une femme ! Je vais te prouver que tu rêves, et qu'il n'y a personne ici.

En disant cela, elle marcha résolument vers la porte d'entrée située en haut du petit perron et qui donnait sur le jardin.

Lentement elle gravit les marches, pendant que Corentin prudemment demeurait en arrière à sa place.

Mais lorsqu'elle arriva près de la porte, son trousseau de clefs à la main, un cri d'épouvante terrible lui échappa :

— Ah ! la porte, la porte... ouverte !... Avec une vivacité extraordinaire pour son âge et son embonpoint, elle redescendit les quatre marches de pierre, et recula les mains en avant.

Et, juste au moment où elle se retournait, les yeux rivés sur l'entrée de la maison, et comme magnétiquement attirés, la porte s'ouvrit tout à fait et le corps noir d'un animal bondit en dehors.

Puis un homme de haute stature et noir aussi, parut sur le perron, bientôt suivi d'un compagnon sombrement vêtu.

Alors elle fut saisie d'un effrayant tremblement, il lui sembla que ses jambes se dérobaient sous elle, et que la terre se mettait à tourner.

Elle put à peine articuler quelques mots sans suite.

— Ah ! ah... le secret... les hommes !

Quant à Corentin, il demeura un instant immobile, la bouche ouverte, les regards fixes, comme hébété par la stupeur.

Profitons de cet instant pour dire qui étaient ces deux hommes.

Comme on l'a deviné, sans doute, les deux mystérieux visiteurs de la maison de Nogent, n'étaient autre que Fil-de-Fer et Zanzibar.

Depuis que des soupçons lui étaient venus touchant les Corentin devenus les Delannoy, le frère nourricier du pauvre petit Gaston avait formé le hardi projet de faire lui-même une perquisition dans l'ancienne demeure des propriétaires de Mme de Serlay.

Peu à peu l'idée avait grandi, s'était développée, puis fixée dans son cerveau.

Il voulait savoir, savoir à tout prix.

Et le jour même, où par un hasard heureux il avait pu sauver l'Américaine, miss Edith et son frère, il avait résolu, d'accord avec son fidèle Zanzibar, de mettre enfin son projet à exécution.

Il voulait tout naturellement profiter de son séjour à Joinville, séjour qui devait être de courte durée, et qu'il voulait mettre à profit.

Pendant toute l'après-midi, Fil-de-Fer discuta sur les moyens de s'introduire dans la maison, et force lui fut de se rendre à ceux que préconisait le brave Zanzibar, qui, avec l'indiscutable logique des êtres un peu primitifs, soutenait que les moyens les plus simples sont les meilleurs.

Donc, vers huit heures et demie, un soir, les deux compagnons partirent de Joinville et, marchand d'un bon pas, se dirigèrent vers la maison abandonnée.

A neuf heures, ils longeaient prudemment le mur de clôture et s'arrêtaient enfin derrière le jardin pour prendre leurs dispositions.

Le ciel était noir, sans lune, un petit vent de sud-est faisait frissonner les feuilles, en les caressant d'une haleine tiède.

Toutes les habitations de plaisance avoisinant la propriété des Corentin étaient closes.

D'ailleurs, la plupart d'entre elles ne sont habitées que du samedi soir au lundi.

Nul bruit ne troublait le silence de cette nuit sombre si favorable à une expédition hardie.

Tout d'abord, Fil-de-Fer s'éleva sur les épaules de Zanzibar, et, avançant la tête avec précaution par-dessus le chaperon du mur, il essaya de sonder l'obscurité de ses regards dilatés.

[illegible], tout était désert, silencieux [illegible].

[illegible] examina la muraille pour trouver [illegible] facile à franchir par escalade.

Un [illegible] sourire de satisfaction parut bientôt sur ses lèvres, en apercevant le toit du bâtiment qui servait de resserre aux instruments aratoires.

Certes, escalader cette muraille était un jeu pour ces deux hommes habitués à des exercices périlleux, mais ils avaient un souci.

[illegible] laisser le moins de traces possible de leur passage, et, à ce point de vue, le petit hangar leur parut d'un merveilleux secours.

En trois mouvements, ils s'élevèrent sur la crête du mur, prirent pied sur le toit et redescendirent doucement dans le jardin.

Mais, pour éviter que l'empreinte de leurs pas ne les trahît, ils marchèrent le long des plates-bandes, dans la terre, l'un derrière l'autre, et dans les mêmes traces.

Lorsqu'ils arrivèrent au perron, Zanzibar sortit des poches de son veston un trousseau de fausses clés, et se mit en devoir de crocheter la serrure.

A ce moment, Fil-de-Fer sentit une certaine émotion l'étreindre, quelque chose se révolter en lui.

Il se rendait compte de ce qu'il y avait d'osé, de coupable, si l'on veut, dans son action, mais cela fut de courte durée.

Il calcula, d'autre part, que la loyauté, la générosité des motifs qui dictaient sa conduite, devaient lui servir d'excuses.

Dans ce cas difficile, il lui semblait qu'il ne relevait point de la justice humaine, mais seulement de celle de Dieu qui, certes, devait l'absoudre en faveur de l'intention.

La porte ouverte, les deux compagnons, pour éviter tout bruit traître, se déchaussèrent à l'intérieur du couloir, et munis d'une petite lanterne qu'ils allumèrent, commencèrent d'explorer le logement par le rez-de-chaussée.

Leur étonnement fut grand de le trouver toute meublée encore, et cette constatation eut pour effet immédiat de préciser davantage les soupçons vaguement conçus par Fil-de-Fer.

En effet, lorsqu'on abandonne une demeure ou en déménage habituellement les meubles, tout au moins le linge, l'argenterie et la vaisselle.

Il faut obéir à des motifs puissants et très pressants pour agir autrement.

Seul, un départ précipité et qui ne doit pas appeler l'attention peut justifier un pareil abandon.

Déjà Fil-de-Fer se réjouissait de la détermination qu'il avait prise ; aussi voulut-il compléter son opération en visitant les pièces du premier étage.

D'ailleurs, il espérait trouver un indice quelconque qui le mit sur la trace de Mme de Serlay, car il était loin de soupçonner l'horrible vérité.

(*A suivre*). HENRI GERMAIN.